

CONDITIONS DE L'ACTION CONSOMMATEUR « Lave-vaisselle ATAG avec AutoDose™ »

L'action « Lave-vaisselle ATAG avec AutoDose™ » (ci-après dénommée « l'Action ») est une action consommateur organisée par ATAG N.V. (également opérant sous le nom ATAG Benelux), dont le siège social est situé Atomveldstraat 10, 9450 Denderhoutem.

Durée de l'Action :

L'Action est valable du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2026 inclus.

ATAG Benelux se réserve le droit de mettre fin prématurément à l'Action (la date de facture faisant foi pour déterminer le droit ou non à la participation) ou de la prolonger. Le cas échéant, cette information sera communiquée en temps utile via le site <https://www.atag.be/acties>.

En cas d'arrêt anticipé, celui-ci sera annoncé trente (30) jours à l'avance.

Modèles concernés :

L'Action s'applique exclusivement à l'achat de tous les lave-vaisselle ATAG équipés de la technologie AutoDose™ et vendus en magasin et via le site web des partenaires ATAG participants.

Participation à l'Action :

- a. Pour bénéficier de l'Action, les conditions suivantes doivent impérativement être remplies : Les appareils doivent être achetés pendant la période de l'Action, en magasin physique ou via le site web tel que mentionné ci-dessus.
- b. L'Action comprend :
 - I. Lors de l'achat d'un lave-vaisselle ATAG avec AutoDose™, le consommateur reçoit, après enregistrement, une dose unique gratuite de détergent pour lave-vaisselle d'une valeur de 60 €. Le détergent pour lave-vaisselle comprend une (1) boîte contenant trois (3) bouteilles d'1 litre.
 - II. Les modèles ATAG Premium Green suivants sont équipés de la technologie AutoDose™ : VA7214LR, VA7214SLR, VA8215LR, VA8215SLR, VA8217LT, DW7214MT et DW8215MT.
Les modèles concernés par l'Action doivent être enregistrés dans le délai d'enregistrement fixé (30 jours) afin de pouvoir bénéficier du détergent pour lave-vaisselle gratuit.

Procédure :

Après l'achat d'un lave-vaisselle ATAG avec AutoDose™, le consommateur se rend sur <https://www.atag.be/acties> et enregistre le modèle promotionnel acheté.

Après enregistrement, le consommateur reçoit automatiquement, **une seule fois**, le détergent pour lave-vaisselle. Celui-ci ne peut en aucun cas être échangé contre de l'argent.

Autres dispositions :

- Les données personnelles fournies à ATAG Benelux sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). De plus amples informations sont disponibles dans notre déclaration de confidentialité consultable sur www.atagbenelux.com/privacystatement.
- En participant à l'Action, le participant accepte le traitement de ses données personnelles et donne explicitement son consentement pour être contacté par téléphone, e-mail ou par tout autre moyen. Le participant autorise également ATAG Benelux à le/la contacter pour un avis dans le cadre de l'Action et/ou de l'achat de l'appareil. La participation à cette démarche reste toutefois entièrement volontaire.
- ATAG Benelux se réserve le droit de refuser les inscriptions des participants pour des raisons qui lui sont propres ;

- ATAG Benelux se réserve le droit de modifier les conditions de l'Action, de mettre fin à l'Action ou de l'adapter. Pour toute modification, le site <https://www.atag.be/acties> peut être consulté. Les conditions de l'Action publiées au moment de l'achat sont d'application.

Sous réserve d'erreurs de composition et d'impression.